

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SECLIN**

SÉANCE DU MARDI 11 OCTOBRE 2022

PRESENTS : Mme RACHEZ, Vice-Présidente
Mmes BAEYENS, FRACKOWIAK, et SAIELLI, Administratrices
Mrs. CARLIER, CORBEAUX, LELIEVRE, MILLE, VALLEGANT
Administrateurs.

EXCUSES : M. CADART, Maire, Président
Mrs. CHARLET, VANDENKERCKHOVE, Administrateurs

ABSENTE : Mme BISEUR, administratrice

PROCURATION : Mr VANDENKERCKHOVE donne procuration à Mme RACHEZ

OBJET : AIDE FINANCIERE POUR FRAIS FUNERAIRES

DELIBERATION N°10

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 11 OCTOBRE 2022**

AIDE FINANCIERE POUR FRAIS FUNERAIRES

Une retraitée seclinoise sollicite le Centre Communal d'Action Sociale pour une aide funéraire suite au décès de sa fille.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDENT A L'UNANIMITE

de verser une aide de 500€ (cinq cents euros) directement aux pompes funèbres.

**Pour extrait conforme
Le Président**

François-Xavier CADART



Certifié exécutoire compte tenu
De la télétransmission en Préfecture le :
Et de la publication le :